

**ARRÊTÉ DU MAIRE N°T092-2026**

**Portant réglementation temporaire de stationnement et d'occupation du domaine public  
Mme RICHARD Murielle, 10 E rue César Geoffray, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales,

*Vu* le Code de la Voirie Routière,

*Vu* le Code Pénal,

*Vu* la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

*Vu* le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

*Vu* la demande en date du 5 juillet 2026 de Monsieur Romain CARILLO, pour un déménagement 6 rue Abbé Deflotrière,

*Vu* l'état des lieux,

**Considérant** que pendant le déménagement, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public pour le stationnement d'un véhicule devant la maison au 6 rue Abbé Deflotrière,

**ARRETE**

ARTICLE 1 : Société de déménagement FUVEL mandatée par Mme RICHARD Murielle est autorisée à stationner un véhicule devant la maison, 10 E rue César Geoffray, dans le cadre d'un déménagement, en limitant au maximum l'empiètement sur la voirie afin de laisser l'espace suffisant pour le passage des véhicules.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable le Mardi 21 juillet 2026 de 08h30 à 17h30.

**Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.**

ARTICLE 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Romain CARILLO, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur Romain CARILLO
- SITOM

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 17 Juillet 2026

Le Maire  
Arnaud SAVOIE

Affiché le : *17 juillet 2026*

